

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 16 mars 2016 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 9 décembre 2015
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport de commissions
4. Décisions prises par délégation
5. Convention de partenariat avec le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer
6. Création d'un bloc sanitaire à l'école
7. Préparations budgétaires
8. Approbation de devis
9. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mars 2016

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Gérard PIERRON, André SCHAEFFER, Adjoints,
Michel KAUFMANN, Thomas VOGT, André REGIN, Michel HERZOG, Emmanuel GOETSCHY, Caroline ANTONI, Véronique DATICHY, René SIEBERING, Rémy FISCHER

Nicolas SCHARSCH est présent au courant du point 03/16

Membre absent excusé : Nathalie DISCHLER qui donne procuration à Adrien KIFFEL

01/16 Approbation de la séance du 9 décembre 2015

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 9 décembre 2015 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observation, on passe à la signature du registre

02/16 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

03/16 Rapport de commissions

Commission Construction : cinq déclarations préalables, trois demandes de permis de construire et une demande de permis modificatif ont été étudiées.

Choix des matériaux pour le chantier salle des fêtes

Commission Communication : préparation du prochain WI n° 9

Commission Sécurité : étude de l'installation de panneaux de signalisation et marquages au sol

Monsieur René SIEBERING, en sa qualité de « relai transition énergétique » auprès du Pays Bruche Mossig Piémont, rend compte d'une réunion à laquelle il a assisté. Il présente également le bilan des dépenses d'électricité des bâtiments et de l'éclairage public pour l'année écoulée.

Monsieur André REGIN présente le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Bruche dont il est le délégué communal.

04/16 Décisions prises par délégation

Par délibération n° 23/14 du 7 avril 2014, en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, le conseil municipal a donné délégation au Maire pour certaines matières afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et le règlement rapide des dossiers.

Conformément à l'article L. 2122-23, il appartient au Maire de rendre compte à l'assemblée des décisions prises par délégation.

Ainsi, le conseil municipal prend connaissance des éléments suivants :

Concessions de cimetière :

1 renouvellement de concession au cimetière

Préemption / déclarations d'intention d'aliéner :

2 déclarations réceptionnées – aucune décision de préemption

Marché à procédure adaptée :

Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes : attribution du marché pour les 10 lots

05/16 Convention de partenariat avec le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer

Monsieur le Maire informe d'une campagne « espaces sans tabac » lancée par la ligue contre le cancer. Il a reçu le Président du Comité du Bas-Rhin qui lui a présenté cette action et qui sollicite la pose d'un panneau dans l'aire de jeu du Bruckgarten.

Après avoir entendu les explications, le conseil municipal, à l'unanimité, accorde son soutien à cette action et autorise le Maire à signer la convention de partenariat.

06/16 Création d'un bloc sanitaire à l'école

Monsieur le Maire informe qu'il a étudié la possibilité de créer un bloc sanitaire au 1^{er} étage du bâtiment Ecole afin d'éviter aux enfants du primaire de traverser la cour pour utiliser les sanitaires de la salle des fêtes.

L'emplacement retenu permettrait de créer un local pouvant recevoir 2 cuvettes WC et un lave-mains.

Il propose également de réaliser un certain nombre de travaux en régie, afin de limiter les dépenses.

Après discussion, le conseil municipal :

1. Décide la création d'un bloc sanitaire au 1^{er} étage de l'école.
2. Retient le devis D160073 de la Sté Martin Fils de Neubois de 460 € HT pour la fourniture seule des panneaux qui serviront à créer la structure porteuse, les travaux étant réalisés en régie.
3. Retient le devis n° 81 de la Sté Gillmann d'Ernolsheim de 2 516.30 € HT pour la fourniture et pose des installations sanitaires.
4. Approuve ainsi la dépense globale de l'opération se montant à 2 976.30 € HT, selon plan de financement joint et charge Monsieur le Maire de demander les subventions auxquelles ce projet peut prétendre, notamment la DETR et la réserve parlementaire.
5. Décide de réaliser tous les aménagements intérieurs (parois séparatives, portes, électricité, peinture...) en régie.
6. Prévoit l'ensemble des crédits nécessaires au Budget Primitif 2016, compte 21312 « bâtiments scolaires ».

07/16 Préparations budgétaires

Monsieur le Maire présente le résultat d'exécution 2015 et sollicite l'avis des conseillers sur l'esquisse du budget primitif 2016.

08/16 Approbation de devis

Le conseil municipal approuve les devis suivants :

- n° 31/16/159471 de la Sté Distel pour une plateforme de travail pour 1 541 € HT,
- n° D16-01-089 de idverde pour l'entretien annuel du terrain de foot pour 6 439 € HT,
- n° DEV03006 de EG Signalisation pour la fourniture et pose de panneaux de signalisation et différents marquages au sol pour 1 753.46 € HT.

09/16 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- demande d'acquisition foncière rue des Roses, par une administrée. Ce point sera étudié en commission et inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine session.
- Nettoyage de printemps « Osterputz » le samedi 2 avril. Un appel à bénévoles sera lancé dans le prochain Wolxheim Infos.
- Information à propos du régime local d'assurance maladie.

- Création d'une association « Maison Carré » au Canal qui souhaite signer une convention de partenariat avec la commune. Ce point est au stade préliminaire.
- Litige entre la commune d'Ernolsheim et les Conseils de Fabrique de la Communauté de Paroisses au sujet des charges locatives des logements des Curés d'Ernolsheim et de Soultz-les-Bains.
- Réunion de l'ASCS et de la commission construction pour établir le planning des travaux de restauration intérieure de la salle des fêtes, le mardi 5 avril à 20 h.
- Mr SCHAEFFER André accepte de représenter la commune au Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) créé par la Communauté de Communes.
- Prochaine session fixée au 6 avril.

La séance est levée à 23 h 30

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 19 mars 2016
Le Maire
Adrien KIFFEL